



**HAUT-COMMISSARIAT
AU PLAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Service national : construire un nouveau modèle français (et européen)

La France a suspendu son service militaire il y a presque trente ans, sans abandonner des formes d'engagement, plus ciblées, volontaires et principalement civiles : service militaire adapté ou volontaire, service civique, service national universel (SNU) refondé en 2019... En Europe, près de la moitié des pays de l'Union européenne dispose d'un service militaire obligatoire, assorti de nombreuses alternatives, exceptions et dérogations.

Dans notre pays, comme sur tout le continent, ressurgit le débat sur de nouvelles formes d'engagement, plus fortes. Ce débat mêle deux enjeux : un enjeu de cohésion (retrouver un creuset national dans des sociétés fragmentées et polarisées) et un enjeu de sécurité (mieux préparer nos sociétés aux menaces, y compris militaires, dans une optique de résilience), qui se renforcent l'un et l'autre.

Pour aborder cette question essentielle, notre note revient avec précision sur les exemples européens et les débats en cours chez nos voisins, qui éclairent les nôtres. Elle examine ensuite quatre scénarios, suivant deux axes : service civil ou militaire, engagement volontaire ou obligatoire. Opter pour l'une de ces grandes options est un choix politique majeur, qui mérite d'être chiffré, évalué, débattu. Ce travail y contribue, et pourra être approfondi. Il examine enfin la piste novatrice de dispositifs hybrides, associant ces différentes dimensions de manière ambitieuse et pragmatique – l'engagement de toute une génération, un moment de cohésion, une culture militaire, avec un coût raisonnable dans le cadre de notre effort de défense et une capacité opérationnelle réaliste.

L'hypothèse d'un service mixte, fondé sur une période de cohésion commune suivie d'un engagement civil ou militaire pour chaque jeune, semble ainsi une voie très prometteuse. **Ce service civilo-militaire universel dessinerait un modèle français original, adapté à notre temps.**

Les options ici explorées présentent des coûts très variables, d'environ 600 millions d'euros par an pour une amplification du SNU à près de 15 milliards s'agissant d'un service militaire

obligatoire pour tous les jeunes hommes et femmes. Un service civilo-militaire universel coûterait quant à lui autour de 5 milliards d'euros par an. Ce montant pèserait lourd à l'heure des nécessaires économies budgétaires. Toutefois, il se substituerait à l'effort financier actuel consacré aux différents dispositifs et qui atteint presque 1 milliard d'euros par an ; surtout, **il s'inscrirait dans le cadre d'un effort national de défense massif à mener au cours des prochaines années**, dont il pourrait constituer une partie.

Ce nouveau modèle français aurait aussi une vocation européenne. À trois égards : d'abord parce que plusieurs partenaires, en premier lieu l'Allemagne, réfléchissent à des modèles analogues, renforçant le caractère obligatoire et la dimension militaire de leurs dispositifs – nous pourrions bâtir ainsi un vrai projet franco-allemand avec la nouvelle coalition. Ensuite, car des échanges européens pourraient être intégrés au service national, par exemple en développant les missions civiles effectuées dans un autre pays européen. Enfin, en envisageant des financements européens pour ce grand projet de cohésion et de sécurité.

Un tel projet est à l'évidence un choix de société, inscrit dans la durée. L'article 11 de notre Constitution pourrait permettre un **référendum** sur un projet de service civil étendu ou obligatoire, voire sur un dispositif hybride où la dimension militaire demeurerait facultative, mais plus difficilement sur un projet à seule dimension militaire. **Un vaste débat politique apparaît en tout cas indispensable**, au Parlement ou sous la forme d'une convention citoyenne en amont, si la voie référendaire (qui serait légitime) était fermée.

Nous engageons ici le débat le plus important sur la cohésion sociale et nationale depuis la suspension de la conscription. Il devra s'accompagner d'une réflexion plus large, « à la finlandaise », sur des modalités d'engagement tout au long de la vie : développement de la réserve, service civil ou militaire fractionné (quelques jours par an), etc.

CLÉMENT BEAUNE
Haut-commissaire au Plan
Commissaire général de France Stratégie

➤ **NOTE FLASH** n° 1 – Mai 2025

« Service national : construire un nouveau modèle français (et européen) »
par Sarah Bronsard et Mohamed Harfi